

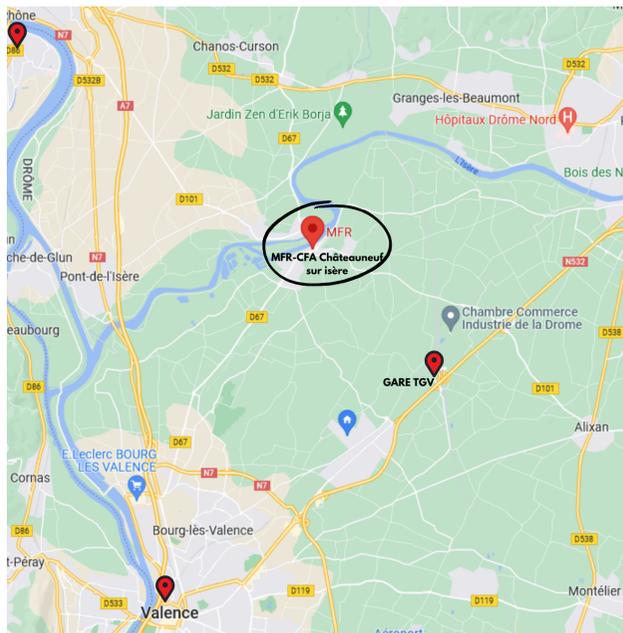
CONTENUS

Un enseignement général : Français et Histoire géographie, Éducation morale et civique, Mathématiques et Sciences physiques, Prévention santé et environnement, Anglais, Éducation physique et sportive.

Un enseignement professionnel :

- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Des travaux Pratiques : Entretien des locaux, mise en place et services des repas, gestion du linge



Contactez-nous



MFR - CFA de Châteauneuf sur Isère
5, Rue de la Cure
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE



04 75 71 88 00



mfr.chateauneuf@mfr.asso.fr



www.mfr-chateauneuf.fr

Retrouvez nous sur :



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES



FORMATION PAR ALTERNANCE EN
APPRENTISSAGE À CHÂTEAUNEUF SUR ISÈRE

CAP AAGA

AGENT ACCOMPAGNANT AU
GRAND ÂGE

OBJECTIFS

Former un professionnel compétent pour accompagner des personnes âgées dans les actes de la vie quotidienne au sein de structures sociales ou médico-sociales.

Obtenir un diplôme de niveau III (nomenclature européenne) délivré par l'Éducation Nationale.

STATUT

Salarié en contrat d'apprentissage (en 2 ans) : dans une structure du grand âge.

Il est rémunéré selon son âge et son année de formation jusqu'à 61 % du SMIC

DURÉE

La formation est conduite en alternance sur 2 ans, avec chaque année 13 semaines à la MFR et le reste du temps en entreprise.

DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire du CAP peut exercer dans les structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées

POURSUITES D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en 2 ans en un bac professionnel services aux personnes (bac pro SAPAT) ou d'intégrer des formations préparant à certains diplômes d'état du secteur sanitaire et social

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un niveau minimum de 3ème
- Être âgé de 15 ans à l'entrée en formation
 - Signer un contrat d'apprentissage avec une structure accueillant des personnes âgées
 - Rencontrer les responsables de la formation lors des réunions d'information

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

FRAIS DE FORMATION

- Pris en charge :
- Par Le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale)
 - Par les OPCO



uniformation

